

## Pesticides : la grande intox

En janvier 2013, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a jugé que « certaines cultures présentaient des risques aigus élevés pour les abeilles » en raison de l'utilisation de pesticides contenant 3 néonicotinoïdes (1). Suite à ce rapport, la Commission européenne a suspendu à compter de décembre 2013, et pour 2 ans, l'utilisation de ces 3 néonicotinoïdes sur les cultures jugées les plus attractives pour les abeilles (1).

Les firmes avaient pourtant mené un lobbying intense pour contrer l'interdiction des néonicotinoïdes.

**Catastrophe agricole annoncée par les vendeurs de pesticides.** Parmi les actions menées par les firmes, figure la publication en janvier 2013 d'un « rapport de recherche » du Humboldt Forum for Food and Agriculture, un groupe soutenu notamment par d'importantes firmes agrochimiques telles que Bayer et BASF (2). Ce rapport a conclu qu'une interdiction de ces substances aurait des conséquences économiques considérables. L'Union européenne perdrait en 5 ans 17 milliards d'euros, et 50 000 emplois. La balance commerciale agricole serait fortement affectée par une baisse importante de la production alimentaire (2).

**Un bénéfice illusoire des néonicotinoïdes sur les rendements agricoles ?** La première année de mise en œuvre de l'interdiction n'a pas entraîné de désastre agricole. Dans son bilan pour 2014, la Commission européenne a annoncé des rendements agricoles globalement élevés, y compris pour les cultures concer-

nées par l'interdiction des néonicotinoïdes (3). Cela va dans le sens des nombreuses études qui ont mis en doute l'efficacité des néonicotinoïdes (4). Ainsi, sur 23 études indépendantes des firmes publiées entre 2001 et 2013 dans des revues avec comité de lecture, 19 n'ont pas montré d'amélioration tangible des rendements, versus 4 ayant montré un bénéfice (4).

**Une évaluation défailante pour un enjeu majeur.** Le cas des néonicotinoïdes rappelle par divers aspects les problèmes rencontrés dans le domaine des médicaments : efficacité mal évaluée ou exagérée, mise sur le marché sans connaissance suffisante des risques, recherche financée par les firmes, etc.

L'enjeu est pourtant majeur : celui des graves risques d'une exposition massive aux pesticides, tant pour l'environnement que pour la population.

©Prescrire

Extraits de la recherche documentaire Prescrire.

1- "Règlement d'exécution (UE) n° 485/2013 de la Commission du 24 mai 2013 modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 540/2011 en ce qui concerne les conditions d'approbation des substances actives clothianidine, thiaméthoxame et imidaclopride et interdisant l'utilisation et la vente de semences traitées avec des produits phytopharmaceutiques contenant ces substances actives" *Journal Officiel de l'Union européenne* n° L 139, 25 mai 2013 : 12 pages.

2- Noleppa S et Hahn T "The value of Neonicotinoid seed treatment in the European Union. A socio-economic, technological and environmental review. Research Report" Humboldt Forum for Food and Agriculture, janvier 2013 : 86 pages.

3- Commission européenne. Monitoring Agricultural Resources Unit "Crop monitoring in Europe. Campaign review 2014" *Mars Bulletin* 2014 ; 22 (13) : 21 pages.

4- Center for Food Safety "Heavy costs. Weighing the value of neonicotinoid insecticides in agriculture" mars 2014 : 20 pages.

